



## Lorsque Adam mourut, les Anges lavèrent sa dépouille un nombre impair de lavages, puis ils creusèrent sa tombe et dirent : " Telle est la Tradition d'Adam pour sa descendance ! "

Ubayy ibn Ka'b (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque Adam mourut, les Anges lavèrent sa dépouille un nombre impair de lavages, puis ils creusèrent sa tombe et dirent : " Telle est la Tradition d'Adam pour sa descendance ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Ḥâkim - Rapporté par Aṭ-Ṭabarânî]

Lorsque Adam (sur lui la paix) mourut, les Anges lavèrent sa dépouille un nombre impair de lavages - une fois, ou trois fois, ou bien cinq fois - puis ils creusèrent une ouverture sur le côté de sa tombe et l'enterrèrent. Ils dirent alors : « Telle est la Tradition d'Adam pour sa descendance ! » C'est-à-dire : il doit être fait, pour l'enterrement des fils d'Adam, ce qui a été fait en terme de lavage et d'enterrement pour leur père. Et seules les personnes bien guidées parmi les fils d'Adam s'attachent à cela.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/10550>

